CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N 4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E192114 **VALABLE JUSQU'AU** 28/10/2023

ÉDITÉ LE **25/07/2022**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 25/06/2021
Forme juridique : SARL

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC 2021B00360

Siret : **900 938 754 00018**
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 105019289Q001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 105000237M

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2021

Raison sociale : **ACRO BOIS CONSTRUCTION**

HAM LES TRAVERSES
05600 ST CLEMENT SUR DURANCE

Téléphone : 06 75 88 04 75 **Fax :**
Portable : 06 75 88 04 75

Site Internet :
E-mail : nicolas@acroboisconstruction.com

Responsabilité légale :
LEFEBVRE NICOLAS MICHEL ETIENNE DOMINIQUE GÉRANT

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301 PROB	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	29/10/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	29/10/2021
o Fenêtres de toit	29/10/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	29/10/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	29/10/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT

AGENCE DE TOULON
PARC TERTIAIRE VALGORA
BAT. C - AVENUE ALFRED KASTLER - B.P. 70531
83041 TOULON CEDEX 9

Version 01-2018

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.